

Journal de Roubaix

DIRECTRICE-PROPRIÉTAIRE, MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

INTERPELLATIONS A LA CHAMBRE SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

LE MIDI BOUGE

La guerre a ruiné l'industrie textile dans le Nord de la France. Nos grands centres manufacturiers de Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières sont, malgré la déflation, réduits à une inaction complète. Les usines les plus favorisées ne seront pas mises en marche avant plusieurs mois. Car, même si la matière première arrivait, la restauration des ateliers, les réparations ou le remplacement des machines, des métiers, de tout l'outillage, enlevé ou détérioré par les Russes, retarderaient la reprise de la vie industrielle chez nous.

Depuis quatre ans, nos concurrents français et étrangers se sont développés à nos dépens. Ils ont essayé d'attirer chez eux, en leur faisant de mirabolantes promesses, nos créanciers, nos chefs de fabrication et nos ouvriers spécialistes. Des régions qui, depuis longtemps déjà, avaient perdu de leur ancienne activité, et où l'industrie et le commerce s'étaient, au retour, sous le coup de foudre de la guerre et devant le stimulant des demandes énormes et des gros bénéfices, une prospérité tout à fait inespérée.

D'autre part, de nouveaux centres industriels se sont créés, avec les encouragements un peu imprudents d'économistes à courte vue qui applaudissent à cette dangereuse décentralisation.

Quand nous étions séparés du pays par de nombreuses lignes de tranchées, on comprend que, pour répondre aux besoins de la consommation nationale, l'Ouest et le Midi, en particulier, aient fait un sérieux effort pour intensifier leur production. Qu'aujourd'hui, profitant de la situation défavorable du Nord, ces régions tentent de conserver leur avance occasionnelle, la chose est assez naturelle.

Il ne faut pas pourtant que la défense de nos intérêts fasse oublier aux Méridionaux que nous, les envahis d'hier, nous, les sinistrés, les dépossédés, les ruinés, avons le droit d'être traités maintenant en privilégiés (c'est le mot prononcé par un ministre) et que si des faveurs sont accordées à l'industrie et au commerce, c'est à l'industrie et au commerce du Nord qu'il convient d'être tout d'abord.

La Chambre de Commerce de Mazamet a perdu de vue, semble-t-il, ce principe rigoureux de solidarité, quand elle a émis les vœux suivants, pour assurer le développement de l'industrie textile dans le Midi :

1° Que le Comité interministériel de la laine donne un avis favorable aux autorisations d'importation du matériel neuf et d'occasion de filature de laine ;

2° Que le Comité des dérogations aux prohibitions d'entrées et M. le ministre des Finances sanctionnent favorablement les demandes d'importation en question ;

3° Que toutes les préférences qui pourraient être accordées aux industriels sinistrés de la région du Nord ne le soient qu'après avoir épuisé toute la capacité de restitution ou de remplacement de nos créanciers, et avec cette pensée dominante que si tous les pays sinistrés doivent être reconstruits avec toute la célérité et toute l'ampleur désirables, il est cependant nécessaire qu'aucune région de la France ne soit amoindrie ni paralysée dans son développement.

Visiblement, les industriels et les négociants de Mazamet ont peur que leurs concurrents de Roubaix et de Tourcoing ne se relèvent trop rapidement du coup terrible qui les frappe. Ils craignent, les braves gens, que le Gouvernement, comme c'est son devoir strict, n'aide trop largement nos malheureuses régions à reprendre leur place au soleil.

Si encore ces messieurs du Tarn, qui n'ont connu la guerre que très indirectement et par de lointains échos, se contentaient de penser cela ; s'ils renfermaient leur affreux égocisme entre les murs d'une salle de réunion, les règles d'une élémentaire décence seraient observées au moins. Mais non,

quand le Midi bouge, c'est-à-dire quand il parle, il faut que tout le monde entende.

Donc, si le vœu de la Chambre de Commerce de Mazamet était pris en considération par les pouvoirs publics, il nous faudrait attendre, ici, pour renaitre, qu'on ait épuisé toute la capacité de restitution ou de remplacement de nos créanciers.

Ainsi, après avoir été pendant quatre ans écrasés sous la botte du Boche, c'est encore sur le bon plaisir de ce dernier que nous devrions compter actuellement pour recommencer à travailler et à vivre !

Sans doute, il appartiendra à ceux qui dicteront à l'Allemagne les conditions de la paix, de faire rendre gorge aux bandits qui ont pillé nos villes et nos campagnes, et d'exiger, sous une forme ou sous une autre, une réparation aussi complète que possible des dommages. Mais, qu'on ne l'oublie pas, la reconstitution des provinces dévastées est, avant tout, une œuvre de solidarité nationale, œuvre basée sur les solennelles déclarations des dirigeants de la République, homologuées par plusieurs votes des Chambres.

C'est la France qui, par son Gouvernement et son Parlement, a pris l'engagement de donner aux régions dévastées les moyens de retrouver leur ancienne prospérité. Même si l'Allemagne n'avait pas été obligée de payer, la France ne pouvait se soustraire à ce devoir rigoureux.

Le pays, sauvé par le martyre du Nord, a contracté une dette sacrée envers notre province. L'heure est venue de l'acquiescer sans retard.

Le pays ne donnera jamais autant qu'il nous doit.

LOUIS ROBICHEZ.

LES PENSIONS AUX MILITAIRES MUTILÉS AUX VEUVES ET ORPHELINS DE LA GUERRE

Paris, 27 décembre. — La Chambre a repris, cet après-midi, la discussion du projet de loi réglant les pensions militaires.

Une longue discussion s'engage tendant à faire bénéficier les militaires mutilés du moyen barème, s'il leur est plus favorable.

M. le Rapporteur demande la suspension des débats jusqu'au règlement de la question.

La Chambre adopte l'amendement Rognon disant que les barèmes auront seulement une valeur indicative.

M. Klotz, ministre des Finances, demande à la Chambre de se prononcer sur l'article et propose le texte suivant qui, après les observations de MM. Thomas et Riffail, est adopté :

La République reconnaît aux veuves et aux orphelins de la guerre, conformément aux dispositions de la présente loi, le droit de réparation aux militaires des armées de terre et de mer, affectés d'infirmités résultant de la guerre, aux veuves et aux orphelins descendants de ceux qui moururent pour la France.

On adopte l'article 5 visant les maladies contractées pendant le service. La suite de la discussion est renvoyée à lundi matin.

LA LIBÉRATION DE L'INDUSTRIE

L'Echo de Paris dit qu'il s'agit maintenant de libérer l'industrie. N'est-elle pas libre ? Mais non, pas du tout. La guerre a eu pour effet de la soumettre à l'Etat. Il fallait qu'il en fût ainsi : comme l'Etat faisait la guerre et que la guerre était le principal, tout et l'industrie appartient à l'Etat. Semblablement, les citoyens renonçaient à leur liberté : ils se livraient aux mains de l'Etat. Mais, la guerre finie, c'est la démolition. Libérez l'industrie aussi. Non pas du jour au lendemain, peut-être : peu à peu ; aussi rapidement que possible. C'est convenu ? Au moins, ce devrait l'être.

L'industrie ne s'est pas donnée, elle est prêtée à l'Etat, comme les soldats qui ont pris du service pour la durée de la guerre. L'Etat ne saurait garder indéfiniment les soldats, ni l'industrie. La liberté est nécessaire à l'industrie, autant que l'activité industrielle est nécessaire à la prospérité nationale. Et la prospérité nationale concerne tous les citoyens ; non pas seulement les pa-

gouvernement dans les conditions où il en fait question dans la presse.

M. Cochon demande au ministre de retirer nos troupes de Russie. Il termine en rendant hommage à M. Wilson.

M. Alexandre Blanc proteste contre l'intervention de l'armée en Russie.

M. Outrey dépose un amendement tendant à taxer le caoutchouc.

M. Cazassus traite la question électorale et considère, comme illégale, la décision du ministre concernant la révision des listes électorales.

M. François Lefebvre, député de Valenciennes, demande au Gouvernement quel est son programme de reconstitution des régions envahies, qui ne furent pas encore suffisamment ravitaillées.

M. Pascal demande si la situation actuelle se prolongera encore longtemps. Je sais, dit-il, que le Président du Conseil nous promet des mesures énergiques.

M. Clémenceau dit : Je n'ai pas seulement promis, j'ai pris des mesures énergiques.

M. Deguise monte à la tribune.

M. Foucat s'écrie : Nous demandons la réponse du Gouvernement.

M. Deguise explique, avec de nombreuses précisions, les difficultés rencontrées par la Chambre de Commerce de l'Aisne, pour ravitailler le département. Il adjure M. le Président du Conseil de prendre en mains la réalisation des vœux des populations des régions envahies.

M. Deschanel dit que la liste des orateurs inscrits dans la discussion générale est close.

M. Raoul Péret dit que les rapports sur les crédits additionnels militaires et civils ne peuvent être distribués avant demain soir. Nous demandons à la Chambre, dit-il, de distribuer demain les crédits additionnels militaires et les douzièmes provisoires.

M. Jean Bon estime qu'une telle discus-

tion ne peut être terminée avant la réponse du Gouvernement.

M. Péret déclare que le Gouvernement répondra sur les articles.

M. Jean Bon dit que le silence du Gouvernement est inadmissible et demande au Président du Conseil de répondre au discours.

M. Clémenceau dit : Je répondrai sur l'article.

MM. Jean Bon et Laffont protestent avec véhémence.

Sur la demande de M. Péret, la Chambre décide de discuter demain, les crédits militaires, et, dimanche les crédits civils.

La séance est levée à 6 heures 50 ; séance demain matin.

L'EMPIRE DES AIRS

Une ligne aérienne France-Maroc

De Toulouse à Barcelone en 2 h. 20
Toulouse-Rabat en 11 heures

C'est le jour de Noël qu'ont eu lieu les premiers essais de la ligne aérienne France-Maroc, sur la première étape, Toulouse-Perpignan-Barcelone (400 kilomètres).

L'expérience a merveilleusement réussi, et l'aviation bipilote dans lequel avait pris place M. Pierre Latecoère, a franchi aisément la distance en deux heures vingt minutes.

D'autres essais suivront sous peu sur les étapes suivantes, Barcelone-Alicante-Malaga-Rabat. Si la même vitesse commerciale est maintenue, et elle doit l'être, Rabat serait à onze heures de vol de Toulouse. Le Maroc à une demi-journée de la France.

Ce qui est particulièrement intéressant dans l'expérience ci-dessus, c'est qu'il ne s'agit pas d'avions nouveaux, mais d'engins du front transformés, immédiatement utilisables, déjà payés par l'Etat, et ne nécessitant aucune dépense nouvelle.

Les Avions ravitailleront le Nord

On envisage actuellement un système de ravitaillement des régions du Nord par avions de bombardement transformés et adaptés à ce nouveau rôle. Un officier spécialiste s'occupera de cette importante question et pense pouvoir enlever dans chacun des engins volants, qui seraient mis à sa disposition, une tonne de marchandises.

On sait que le ravitaillement des régions du Nord présente toujours de grosses difficultés en raison du mauvais état des voies ferrées, situation que l'ennemi a encore aggravée. D'autre part, la pénurie de wagons et de locomotives se fait toujours sentir.

Le gouvernement, pour venir efficacement en aide aux malheureuses régions du Nord, mettrait à la disposition du ravitaillement, mille ou douze cents avions. On arriverait, de cette façon, à conjurer en partie la crise du ravitaillement du Nord, jusqu'au moment où aura été livré le matériel roulant exigé des Allemands et pour la livraison duquel l'Armistice du 11 novembre a été prolongé.

CHEZ EUX ET CHEZ NOUS

La « Gazette de Francfort » se lamente par suite des circonstances qui obligent les Allemands à réduire la circulation des voyageurs de 20 %. Qui dira de combien est réduite la circulation des voyageurs dans la France libérée ? A l'arrivée du train de Paris, j'ai entendu la réflexion suivante : « Venir à Roubaix comme cela, c'est bon pour une fois ! »

Nous ne désirons pas rendre aux Allemands tout le mal que nous ont fait, mais nous pouvons demander que soit hâté pour nous, le retour à la vie normale et cela le plus possible par la restitution en nature de tous les objets pris dans les pays envahis.

Combien était judicieuse cette réflexion suivant laquelle il n'est pas admissible que le vainqueur grelotte devant les ruines de sa maison, pendant que le vaincu se dorlote dans le lit et les draps qui ont été pris dans les régions occupées !

Les nouveaux problèmes orientaux

Le général Franchet d'Espèrey à Paris

Paris, 27 décembre. — De nouveaux problèmes orientaux sont soulevés, résultant de l'occupation des territoires hongrois, bulgares, turcs et des ports russes.

Le général Franchet d'Espèrey, invité à venir conférer avec le Gouvernement, arrivera à Paris sous peu.

LE MARK REMBOURSABLE A 1 FRANC 25

Paris, 27 décembre. — Le Ministre des Finances communique la note suivante :

L'échange des monnaies allemandes qui se trouvent en la possession des habitants des régions libérées, y résidant encore, ou réfugiés évacués, rapatriés, etc., sera effectué, sous réserve de certaines conditions, par M. le ministre des Finances. Les intérêts devront, dans un délai qui commencera à courir aujourd'hui et qui expirera le 31 janvier 1919, faire à la Monnaie de la commune où se trouvent, une déclaration totale des monnaies allemandes en leur possession, en indiquant la cause du comptable du Trésor, l'origine (Général, Recettes des Finances ou Perceptions), à laquelle ils désirent que l'échange ait lieu. L'indemnité de change sera payée par déclaration, et devra entraîner forclusion.

Cet échange sera effectué au taux de 1 fr. 25 pour un mark, dans un délai maximum de quinze jours, dont le point de départ sera ultérieurement porté à la connaissance des intéressés, par les soins des maires.

Seront acceptés : les billets, les monnaies d'argent, de nickel et de bronze, et même les monnaies de fer de 10, 20 et 50 centimes, sous réserve de leur être recueillis par la Reichsbank, de la Reichsnasse et des Darlehenskassen.

La reprise des cours précédemment dévolus, lors de l'échange des monnaies au taux de 0 fr. 70, l'objet d'inscriptions ultérieures : aucune suite ne peut être donnée, pour le moment, aux demandes de remboursement complémentaire, qui pourraient être présentées au sujet de ces reçus.

LE MINISTRE de la Reconstitution industrielle à Bruxelles

M. Loucheur visite la région de Maubeuge

Paris, 27 décembre. — Le Ministre de la Reconstitution industrielle vient de rentrer de Bruxelles, où il s'est entretenu avec les ministres compétents, en vue de la réfection et de la remise en marche des usines du Nord et de l'Est, près la frontière belge.

Avant de regagner Paris, M. Loucheur a visité la région de Maubeuge et s'est entretenu avec les industriels sinistrés, auxquels il a promis la création d'un bureau local d'aide et de renseignements, comme il en existe un à Lille et à Douai.

Le déblaiement de l'entrée du port d'Ostende

Londres, 27 décembre. — Le Daily Mail dit que l'entrée du port d'Ostende, complètement déblayé par l'armée, s'ouvrira aux vapeurs et aux cargos, à la fin de la semaine.

Fin de l'incident de la Commission de l'armée

Les socialistes retirent leur démission

Paris, 27 décembre. — Le groupe socialiste réuni dans la matinée, a décidé de retirer la démission de ses représentants à la Commission de l'armée.

L'Industrie française réclame son indépendance

Une requête des syndicats industriels à M. Loucheur

Paris, 27 décembre. — Les Syndicats des industriels français ont adressé à M. Loucheur une requête demandant de rendre à l'industrie l'indépendance dont elle a un véritable besoin pour se réorganiser, se développer et prendre place sur les marchés du monde, protestant contre les marchés gré-à-gré, et regrettant les importantes commandes faites, depuis l'armistice, à certaines firmes étrangères, sans que les industriels français aient été appelés à soumissionner.

Nos Braves

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR ROUBAIX

Nous apprenons la mort de M. Henri GHOT, caporal au 505^e d'infanterie, tué à l'ennemi, à l'âge de 34 ans, le 20 juillet 1918.

Il était employé à la Banque Moret, et ses parents, M. et Mme Ghot-Lacquement, demeurent rue du Collège, 163, à Roubaix.

Un obit aura lieu à son intention le 30 décembre 1918, à 9 heures, en l'église de Lys-lez-Lannoy.

On annonce la mort de M. Victor DUHAYON, caporal au 266^e d'infanterie, tombé au champ d'honneur, à l'âge de 27 ans, à Quenberies (Oise), le 14 octobre 1915.

Il habitait rue de l'Alma, 286.

Un obit aura lieu à son intention le lundi 30 décembre 1918, à neuf heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix.

On annonce la mort, dans sa 24^e année, de M. Raymond DESBARBIEUX, soldat au 302^e d'infanterie, tombé au champ d'honneur, à Cys (Aisne), le 5 septembre 1918.

Il était le fils de M. et Mme J.-B. Desbarbier-Cabaret, demeurant, 41, rue Montgolfier.

Un obit aura lieu à son intention le mardi 31 décembre 1918, à 9 heures, en l'église St-Michel, à Roubaix.

On annonce la mort de M. Edmond DUJARDIN, caporal au 23^e régiment colonial, décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire, tombé au champ d'honneur, devant Fergaux (Ardennes), le 30 octobre 1918.

Il était le fils de M. Henri Dujardin, demeurant 75, rue du Curoir.

Un obit sera célébré à son intention, le lundi 30 décembre, à 8 h. 3, en l'église Saint-Martin, à Roubaix.

Encore des Rapatriés

Lyon, 27 décembre. — 143 réfugiés de Tourcoing et Cambrai (Nord), de Soissons (Aisne) sont arrivés aujourd'hui à la gare de Lyon.

Pour le ravitaillement de Lille

M. Delesalle expose la situation au ministre de l'Intérieur

Paris, 27 décembre. — M. Pams, ministre de l'Intérieur, a reçu M. Delesalle, maire de Lille, qui venait l'entretenir du ravitaillement de sa ville.

La solution de cette question a été retardée par les difficultés de transport. L'adéquation des camions, qui peuvent suppléer les chemins de fer dont le rétablissement est rendu par la force des choses peu rapide, il y a un autre mode de transport qui, pourrait peut-être rendre des services importants : nous voulons parler des avions dont l'emploi est envisagé plus haut.

C'est alors que les alouettes vont, sans doute, nous tomber toutes roties dans le bec !

Chronique Locale ROUBAIX

Aujourd'hui, Samedi 28 Décembre : 32^e jour de l'année.
Soleil : Lever, 7 h. 46 ; coucher, 15 h. 59.
Lune : Dernier quartier du 23 ; nouvelle lune, le 2 janvier.

Aujourd'hui, fête des saints Innocents ; demain, saint Thomas.

Prochaine réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le lundi 30 décembre, à dix heures, très précises du matin, à l'effet de débiter sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

1. Communications et propositions de l'Administration. — 1. Session extraordinaire de 1918 : Ouverture ; élection du secrétaire. — 2. Communications diverses. — 3. Listes électorales : Révision pendant l'année 1919 ; formation des commissions. — 4. Voirie municipale. Rues de la Barbe-d'Or et de la Gougnette, démolition des immeubles appartenant à la circulation publique. — 5. Services municipaux : Indemnité de cherté de vie ; augmentation de l'entretien des ordures ménagères ; Achat de deux camions automobiles ; approbation.

11. Rapports des Commissions. — 1. Caisse des Indes. — 2. Comité administratif de l'exercice 1917 : approbation (M. H. Braqui). — 3. Budget supplémentaire de l'exercice 1918 ; approbation (M. H. Braqui). — 4. Collège des jeunes filles. Indemnité de logement à l'agent social (M. H. Braqui). — 5. Travaux à exécuter dans les écoles et l'abattoir ; Em. — 6. Projet d'établissement des plans et devis demandés d'urgence sur honoraires, formulés par l'architecte M. Ch. Mangin). — 7. Voirie municipale : Euvre des jardins pour tous ; déblaiement du lieu de l'épave ; indemnité compensatrice aux bénéficiaires des terrains, pour pertes subies en

M. WILSON A LONDRES

Le chef du gouvernement anglais reçu par le Président

Londres, 27 décembre. — M. Lloyd George, président du Conseil des ministres, a été reçu, dans la matinée, par M. Wilson, au Palais de Buckingham.

Les Désordres en Allemagne

LES TROUBLES DE BERLIN

L'occupation des locaux du « Vorwarts » par les manifestants

Berlin, 27 décembre. — Les locaux du « Vorwarts » ont été, on le sait, occupés, mercredi, par les manifestants qui n'auraient pas été poussés par des idées politiques, mais guidés par des chefs révolutionnaires, mais se seraient spontanément soulevés contre l'attitude du « Vorwarts ».

Les manifestants désarmèrent le corps de garde des chasseurs et installèrent des sentinelles, mais ils durent évacuer le journal, après l'intervention de la police.

UN MOUVEMENT CONTRE LE BOLCHEVISME ET LE SYSTÈME TERROURISTE EN ALLEMAGNE

Berlin, 27 décembre. — Un parti dit « Politische-terroristen » s'est formé à Berlin, pour combattre le bolchevisme et le système terroriste.

Les représentants des églises évangéliques et catholiques se sont groupés en vue de défendre, aux élections, l'intérêt des citoyens chrétiens.

Le Conseil des bourgeois de Gross-Berlin a invité tous les conseils bourgeois de l'Allemagne et de l'Autriche allemande à se réunir en assemblée, le 5 janvier 1919, pour y discuter leur attitude envers C. O. S.

Nous aurons du Gaz le matin à partir du 29 décembre

Voici une nouvelle qui va être accueillie avec plaisir par notre population, et que la Compagnie du Gaz nous communique en ces termes :

DISTRIBUTION DU GAZ. — La Société Roubaissienne d'Éclairage informe les consommateurs de gaz qu'à partir de dimanche 29 courant, la pression sera donnée de 6 heures 1/4 à 7 h. 3/4 le matin ; quant à celle du soir, elle sera améliorée progressivement suivant les disponibilités.

Il faut féliciter l'aimable et actif directeur de la « Société Roubaissienne d'Éclairage », M. Jules Ricart, qui a su, en peu de temps, remettre son usine en marche, malgré les dégâts considérables causés par les Allemands et qui, au premier abord, avaient paru irréparables.

C'est une nouvelle preuve que l'initiative privée aboutit plus vite que les meilleurs moyens étatiques.

CHARRONS. — Inscription du 28^e tour : — 100 kilos pour 8 francs. — 7^e secteur, samedi 28 décembre, de 8 à 11 heures ; 8^e secteur, de 2 à 5 heures ; 9^e secteur, lundi 30 décembre, de 8 à 11 h. ; 10^e secteur, de 2 à 5 h.

Distribution du Charbon. — On nous communique cet avis :

La livraison complète à domicile n'étant pas encore possible, les secteurs impairs devront prendre eux-mêmes leur charbon dans l'ordre ci-après indiqué, de 8 heures et demie à 11 heures et demie, et de 12 à 16 heures.

1^{er} secteur, cartes vertes, sam. 28 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

2^e secteur, cartes vertes, sam. 28 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

3^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

4^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

5^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

6^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

7^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

8^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

9^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

10^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

11^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

12^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

13^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

14^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

15^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

16^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

17^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

18^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

19^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

20^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

21^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

22^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

23^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

24^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

25^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

26^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

27^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

28^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

29^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

30^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

31^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

32^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

33^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

34^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

35^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

36^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

37^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

38^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

39^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

40^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

41^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

42^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

43^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

44^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

45^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

46^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

47^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

48^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

49^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

50^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

51^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

52^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

53^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

54^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

55^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

56^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

57^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

58^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

59^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

60^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

61^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

62^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

63^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

64^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

65^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

66^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

67^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

68^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

69^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

70^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

71^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

72^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

73^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

74^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

75^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

76^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

77^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

78^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

79^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

80^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

81^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

82^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

83^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

84^e secteur, cartes vertes, ven. 27 déc., roses, 3 h. 30 à 4 h. 30 ;

85^e